

Swiss Climate Scores

Swisscanto (LU) Equity Fund Sustainable Europe

Benchmark: MSCI Europe Index (TR Net) in EUR

Actifs du portefeuille couverts par l'évaluation (pondération Corporate) : 99%

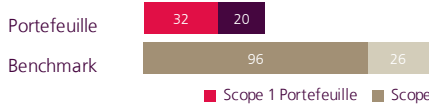
29.12.2023

Situation actuelle



Émissions de gaz à effet de serre

Sont prises en compte toutes les sources d'émissions de gaz à effet de serre des entreprises du portefeuille, y compris les émissions pertinentes de leurs fournisseurs et produits (scope 1 à 3).

Intensité (tCO₂e/million de CHF de chiffre d'affaires)

Empreinte (tCO₂e/million de CHF investi)

 ▲ Fiabilité de l'estimation **moyenne**

Transition vers le net zéro



Gestion en faveur du net zéro

Les institutions financières peuvent contribuer à la transition vers la neutralité des émissions en alignant rigoureusement leur stratégie d'investissement sur une trajectoire de décarbonisation compatible avec un réchauffement maximal de 1,5 °C.

La stratégie d'investissement inclut-elle un objectif de réduction des émissions des gaz à effet de serre des investissements sous-jacents au moyen d'objectifs concrets à court (1 à 3 ans) ou moyen (5 ans) terme?

Oui, compatible avec une trajectoire de décarbonisation de 1.5°C.

Taux de réduction annuel moyen.:

7.5%

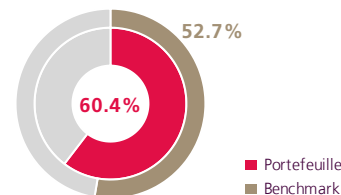
Le portefeuille s'inscrit-il dans un engagement de l'institution financière vérifié par un tiers visant à atteindre zéro émissions nettes et prévoyant des objectifs intermédiaires crédibles?

Oui


Engagements net zéro vérifiés

Un nombre croissant d'entreprises s'engage volontairement à atteindre zéro émissions nettes et formulent des objectifs intermédiaires pour y parvenir. L'efficacité de ces engagements dépend de la crédibilité, du fondement scientifique et de la transparence des objectifs intermédiaires.

Part des entreprises du portefeuille ayant pris des engagements vérifiés pour atteindre net zéro et pour la fixation d'objectifs intermédiaires crédibles:


 ▲ Fiabilité de l'estimation **élevée**


Exposition aux combustibles fossiles

Les milieux scientifiques s'accordent sur la nécessité de sortir du charbon et de mettre un terme au financement des nouveaux projets impliquant des combustibles fossiles. Les chiffres ci-dessous montrent la part d'investissement dans des entreprises qui réalisent plus de 5 % de leurs recettes dans ces secteurs d'activité.

Part d'investissement dans des entreprises exerçant des activités dans le secteur:

| | Portefeuille | Benchmark |
|---|--------------|-----------|
| du charbon | 0.0% | 1.1% |
| des autres combustibles fossiles | 1.4% | 10.2% |

 ▲ Fiabilité de l'estimation **élevée**


Dialogue crédible sur le climat

Les institutions financières peuvent contribuer à la transition vers la neutralité des émissions en faisant en sorte que les entreprises dans lesquelles elles investissent mettent en oeuvre des plans de transition jusqu'en 2050 qui reposent sur une base scientifique et vérifiés par un tiers.

Les initiatives de dialogue avec les entreprises du portefeuille sur le climat sont-elles à la hauteur des enjeux?

Oui

Part des entreprises du portefeuille soumises à une stratégie active d'engagement en faveur du climat:

12.9%

Part des votes soutenant les résolutions en faveur du climat:

100.0%
<https://www.swisscanto-fondsleitung.com/fr/investment-stewardship.html>

L'institution financière est-elle membre d'une initiative en faveur du climat?

Oui, Climate Action 100+

 ▲ Fiabilité de l'estimation **moyenne**


La Suisse et son secteur financier se sont donné pour objectif de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour atteindre le «net zéro» d'ici 2050. Cette réduction doit permettre de respecter les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris, à savoir maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en deçà de 22°C et poursuivre les efforts pour limiter à 1,5°C. Les dernières connaissances scientifiques montrent qu'un réchauffement global supérieur à 1,5°C aurait des conséquences potentiellement catastrophiques sur la nature et la société humaine. Les Swiss Climate Scores établissent des bonnes pratiques de transparence visant à rendre les produits financiers compatibles avec les objectifs climatiques afin d'encourager les décisions d'investissement qui contribuent à la réalisation des objectifs climatiques.

Le gouvernement suisse considère que la combinaison d'indicateurs, leur publication et les critères minimaux pour ces indicateurs qui sont détaillés ci-après constituent les bonnes pratiques actuelles pour apporter de la transparence en ce qui concerne la compatibilité des flux financiers avec les objectifs climatiques. Le Conseil fédéral recommande à tous les acteurs suisses du marché financier d'appliquer les «Swiss Climate Scores» à tous les placements financiers et à tous les portefeuilles clients, dès lors que cela semble judicieux.

Informations complémentaires sur les notes climatiques suisses

Émissions de gaz à effet de serre

Les émissions Scope 1 et 2 et les émissions Scope 3 (lorsqu'elles sont pertinentes et disponibles) sont déclarées. Les gaz à effet de serre ayant un effet de réchauffement global sont inclus dans les calculs conformément à la norme internationale "Greenhouse Gas Protocol" (GHG Protocol) (mesurés en équivalents CO₂ ; CO₂e). Les données utilisées proviennent de tiers indépendants (voir source de données ci-dessous) qui reçoivent les données déclarées par les émetteurs ou, si ce n'est pas le cas, les données sont basées sur des estimations dans la mesure du possible. Les données sont vérifiées en interne en ce qui concerne la disponibilité et la qualité des données. L'intensité en CO₂e des émetteurs est calculée en divisant les émissions de gaz à effet de serre (en tonnes) par le chiffre d'affaires (en millions de CHF). Au niveau du portefeuille, le produit de la somme des intensités des investissements sous-jacents et de leur poids est calculé et mis à l'échelle par la couverture.

L'empreinte carbone des émetteurs est calculée en divisant les émissions de gaz à effet de serre (en tonnes) par l'Enterprise Value Including Cash (EVIC, en millions de CHF). Au niveau du portefeuille, le produit de la somme des empreintes des investissements sous-jacents et de leur poids est calculé.

Source : Institutional Shareholder Services Europe SA (ISS)

Exposition aux combustibles fossiles

Le seuil de 5 % du chiffre d'affaires s'applique à la fois aux activités directement liées à la prospection et à la production de combustibles fossiles et - si les données sont disponibles - aux activités qui financent cette production (pour le charbon, selon la "Global Coal Exit List" ou une liste similaire). Le périmètre des activités couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'exploration, l'extraction et la production (Upstream) au raffinage, à la commercialisation et à l'électrification (Midstream), en passant par le transport et le stockage (Downstream).

Les définitions et les seuils donnés par SCS et utilisés pour ce rapport sur l'exposition aux combustibles fossiles peuvent différer des critères d'exclusion définis dans le produit.

Source : MSCI ESG

Engagements vérifiés en faveur du net zéro

Pourcentage d'entreprises qui se sont engagées publiquement à atteindre des émissions nettes nulles et dont les objectifs ont été certifiés par l'initiative Science Based Target (SBTi). Seuls les émetteurs ayant un objectif climatique actif de 1,5°C approuvé par l'initiative SBTi sont ajoutés au pourcentage.

Source : MSCI ESG, SBTi

Gestion en faveur du net zéro

Seuls les portefeuilles pour lesquels un objectif net zéro a été déposé auprès de l'initiative Net Zero Asset Managers dans le cadre de la Glasgow Financial Alliance for Net-Zero (GFANZ) sont pris en compte. L'intégration des données sur les émissions du champ d'application 3 doit être basée au moins sur le règlement sur la valeur de référence de l'UE 2019/2089. Bien que les données sur les émissions du champ d'application 3 soient disponibles pour l'analyse fondamentale, elles ne sont pas encore incluses dans le calcul quantitatif de la trajectoire de réduction (le cas échéant).

Source : Zürcher Kantonalbank

Stewardship crédible sur le climat

Engagement :

Nous entretenons un dialogue direct avec des entreprises suisses et des entreprises mondiales sélectives sur le thème du climat. Le dialogue sur le climat avec les entreprises mondiales est mené en collaboration avec Sustainalytics. Les dialogues sur le climat, en particulier dans les domaines des technologies propres, de la réduction des gaz à effet de serre et de la responsabilité climatique des conseils d'administration, sont inclus dans le chiffre clé.

Source : Zürcher Kantonalbank & Sustainalytics

Votes :

Les catégories de vote ISS suivantes sont ajoutées aux votes soutenus sur les questions climatiques : GHG Emissions, Proposals Requesting Non-Binding Advisory Vote on Climate Action Plan, Management Climate-Related Proposal, Climate Change Action and Report on Climate Change. Notre politique de vote et notre comportement de vote sont publiés sur [swisscanto.com/voting](https://www.swisscanto.com/voting).

Source : Institutional Shareholder Services Europe SA (ISS)

Potentiel de réchauffement global

L'indicateur facultatif "potentiel de réchauffement globale" n'est pas indiqué. La méthodologie n'en est qu'à ses débuts. Les valeurs sont largement basées sur des estimations, varient considérablement d'un fournisseur à l'autre, sont instables dans le temps et la couverture des données est inadéquate. En outre, les entreprises sont pénalisées pour leurs émissions historiques de gaz à effet de serre. Les émetteurs qui ont épuisé leur budget de gaz à effet de serre ne peuvent plus être financés, même s'ils adoptent à l'avenir des technologies respectueuses du climat.

Il n'est donc pas possible de garantir une allocation optimale des capitaux pour le climat.

Mentions juridiques

Le présent document est fourni à titre d'information. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat, de détention ou de vente d'instruments financiers ou d'acquisition de produits ou de services, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit.

Les produits et services décrits dans le présent document ne sont pas disponibles pour les « US Persons » telles que définies par les règlements en vigueur. Ce document a été rédigé uniquement pour être utilisé par le destinataire.

Le document a été établi avec la diligence habituellement requise par la Zürcher Kantonalbank et peut contenir des informations provenant de sources tierces soigneusement sélectionnées. La Zürcher Kantonalbank ne donne toutefois aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations qui y figurent et décline toute responsabilité concernant les dommages pouvant découler de l'utilisation du document.

L'évolution de valeur et les rendements passés ne garantissent pas le succès futur des placements. Tout investissement comporte des risques, notamment de fluctuation de valeur et de rendement, mais aussi de change. Pour ce qui est des informations relatives à la durabilité, nous attirons votre attention sur le fait qu'en Suisse, il n'existe pas de cadre de référence accepté de tous, ni de liste universelle de facteurs à prendre en compte pour garantir la durabilité des placements.

© 2023 Zürcher Kantonalbank. Tous droits réservés

Disclaimers requested by data providers:

Although Zürcher Kantonalbank's information providers, including without limitation, MSCI ESG Research Inc. and its affiliates (the "ESG Parties"), obtain information from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness of any data herein. None of the ESG Parties makes any express or implied warranties of any kind, and the ESG Parties hereby expressly disclaim all warranties of merchantability and fitness for a particular purpose, with respect to any data herein. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein. Further, without limiting any of the foregoing in no event shall any of the ESG Parties have any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.